

Deuxième édition
2007-12-01

AMENDEMENT 1
2018-12

**Qualité de l'eau — Détermination de
l'effet inhibiteur d'échantillons d'eau
sur la luminescence de *Vibrio fischeri*
(Essai de bactéries luminescentes) —**

Partie 1:

**Méthode utilisant des bactéries
fraîchement préparées**

AMENDEMENT 1

ISO 11348-1:2007/Amd 1:2018

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sis/61914-837-0-4661-2/cadfl6853274165-11348-1:2007-amd-1:2018>
**Water quality — Determination of the inhibitory effect of water
samples on the light emission of *Vibrio fischeri* (Luminescent
bacteria test) —**

Part 1: Method using freshly prepared bacteria

AMENDMENT 1



iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 11348-1:2007/Amd 1:2018](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e49d9c1d-82a0-4b60-a2de-cadfl68532e1/iso-11348-1-2007-amd-1-2018)
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e49d9c1d-82a0-4b60-a2de-cadfl68532e1/iso-11348-1-2007-amd-1-2018>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2018

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
Fax: +41 22 749 09 47
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC) voir le lien suivant: www.iso.org/iso/fr/foreword.html.

Le présent document a été élaboré par le Comité technique ISO/TC 147, *Qualité de l'eau*, Sous-comité SC 5, *Méthodes biologiques*.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/members.html.

Une liste de toutes les parties de la série ISO 11348 peut être consultée sur le site de l'ISO.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 11348-1:2007/Amd 1:2018](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e49d9c1d-82a0-4b60-a2de-cadfl68532e1/iso-11348-1-2007-amd-1-2018)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e49d9c1d-82a0-4b60-a2de-cadfl68532e1/iso-11348-1-2007-amd-1-2018>

Qualité de l'eau — Détermination de l'effet inhibiteur d'échantillons d'eau sur la luminescence de *Vibrio fischeri* (Essai de bactéries luminescentes) —

Partie 1: Méthode utilisant des bactéries fraîchement préparées

AMENDEMENT 1

Article 2

Remplacer la référence à l'ISO 7027 par ce qui suit:

ISO 7027-1, *Qualité de l'eau — Détermination de la turbidité — Partie 1: Méthodes quantitatives*

8.2, troisième alinéa

iTeh STANDARD PREVIEW

Remplacer la référence à l'ISO 7027 par celle à l'ISO 7027-1.

(standards.iteh.ai)

[ISO 11348-1:2007/Amd 1:2018](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e49d9c1d-82a0-4b60-a2de-cadfl68532e1/iso-11348-1-2007-amd-1-2018)

Article 12, 3^{ème} point <https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e49d9c1d-82a0-4b60-a2de-cadfl68532e1/iso-11348-1-2007-amd-1-2018>

Remplacer le troisième élément de la liste par le suivant:

— pour les dilutions des échantillons soumis à essai qui déterminent la valeur de DMSE_{1b}, l'écart en «points de pourcentage» par rapport à leur moyenne ne dépasse pas 3 points (voir la note de bas de page c du Tableau 1);

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 11348-1:2007/Amd 1:2018](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e49d9c1d-82a0-4b60-a2de-cadfl68532e1/iso-11348-1-2007-amd-1-2018)
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e49d9c1d-82a0-4b60-a2de-cadfl68532e1/iso-11348-1-2007-amd-1-2018>